

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR ☐ LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
☒ LA DESTRUCTION *
☒ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOIRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : Julien Thomas (Directeur Général)
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Syndicat Mixte des aéroports de La
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Richard Le Re et Rochfort - Pauze Clarisse
 Adresse : N° Rue du Tuna
 Commune La Rochelle
 Code postal 17000
 Nature des activités : Exploitation aéroportuaire
 Qualification : Service de Prévention du Risque d'Incendie (SPRI)
voir liste des agents habilités en annexe

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <u>Laridae ; Laridae</u>	<u>5</u>	<u>Flavette Rieuse</u> <u>Goéland Argenté</u> <u>Flavette Rieuse</u> <u>Goéland Marin</u>
B2 <u>Falconides ; Falconidae</u>	<u>5</u>	<u>Faucon crécerelle</u>
B3 <u>Ardeidae ; Ardeidae</u>	<u>2</u>	<u>Héron cendré</u>
B4 <u>Accipitrines ; Accipitrines</u>	<u>2</u>	<u>Buse variable</u> <u>milan noir</u>
B5 <u>Apodides ; Apodides</u>	<u>5</u>	<u>Martinet noir</u>

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION ?

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Destruction en raison de la sécurité aérienne, les moyens d'affaiblissement et
 Suite sur papier libre la liste des agents habilités en annexe

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (inscrivez à une des rubriques suivantes en fonction de l'opération envisagée)

DE CAPTURE OU ENLÈVEMENT :

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire ☐ avec relâcher sur place ☐ avec relâcher différé ☐

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle ☐ Capture au filet ☐
Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Préciser :
Autres moyens de capture ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids ☒ Préciser : Has période de nidification
Destruction des œufs ☐ Préciser :
Destruction des animaux ☒ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
Par pièges létaux ☐ Préciser :
Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
Par armes de chasse ☒ Préciser : Fusil de chasse calibre 12
Autres moyens de destruction ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☒ Préciser : Effaroucheur acoustique
Utilisation de moyens pyrotechniques ☒ Préciser : Fusées crépitantes et détonantes
Utilisation d'armes de tir ☒ Préciser : Fusil de chasse calibre 12
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION ?

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Formation initiale à la Réduction du Risque Inondation
Formation continue en biologie animale ☒ Préciser : Maîtrise des compétences
Autre formation ☒ Préciser : Formation locale

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION ?

Préciser la période : Permanente
ou la date : durée de validité de la dérogation : durée maximale légale ou à minima 1 an

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION ?

Régions administratives :
Départements : Charente - Maritime
Cantons :
Communes : La Rochelle

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Relâcher des animaux capturés ☐ Mesures de protection réglementaires ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION ?

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Un compte rendu sera adressé au même titre que l'arrêté portant autorisation de destruction d'espèces nuisibles et ou classées sur l'aéroport de La Rochelle - Île de Ré.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à La Rochelle
le 24 octobre 2023
Votre signature